

## COMMERCE

## A—MINISTÈRE

## PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

626 Paiement d'une pension, pendant les années financières courante et subséquentes, nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur l'administration financière ou de toute autre loi, à Francis L. Casserly, ancien employé engagé sur place, à raison de £ 760 de la Jamaïque par année, l'équivalent en dollars canadiens pour le solde de la présente année financière étant estimé à	508 00
---	--------

## B—OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

627 Administration . . . . .	177,000 00
------------------------------	------------

## TRANSPORTS

## A—MINISTÈRE

## SERVICES DE LA MARINE

Vapeurs des services de la marine—	
628 Construction ou acquisition de navires et de matériel—	
Crédit supplémentaire . . . . .	2,500,000 00
Service du chenal maritime du Saint-Laurent et du Saguenay—	
629 Dragage à forfait—Crédit supplémentaire . . . . .	1,000,000 00

## PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

## NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

630 Prêts au Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pendant les années financières courante et subséquentes, selon les modalités et conditions que pourra approuver le gouverneur en conseil . . . . .	400,000 00
--	------------

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme en comité des voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1960, la somme de \$32,360,511.00 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.